



*La Chevriéroise*  
*2022*

*décembre*

# Blanc-notes

**Mairie** ☎ 04.50.04.37.45  mairie@chevrier.fr – site : [www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr)  
177 chemin des Perrières, 74520 Chevrier  
Horaires d'ouverture au public : Mardi **16h-19h** – Vendredi 9h-**12h**  
(à partir du 1er janvier 2023)  
Permanence du Maire : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

**Service Eau et Assainissement** de la CCG ☎ 04.50.959.960  
eau-assainissement@cc-genevois.fr

**Déchetterie de Vulbens** - horaires d'ouverture :

- ☐ Novembre à février (hiver) : du lundi au vendredi : 9h-12h /14h-17h30  
**le jeudi matin fermé** : samedi 9h-17h30
- ☐ Mars à octobre (été) : fermeture à 18 h

Carte d'accès obligatoire gratuite - à demander en ligne sur [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

**Numéros d'urgence**

■ SAMU 15    ■ POLICE 17    ■ POMPIERS 18

**Gendarmerie** : Brigade de Valleiry ☎ 04.50.04.33.55  
Brigade de Cruseilles ☎ 04.50.44.10.08

**Info Petite enfance** sur tous les modes de garde des jeunes enfants  
☎ 04.50.95.91.40 – mail : petite-enfance@cc-genevois.fr

**Assistante sociale** ☎ 04.50.33.23.49 Pôle médico-social 3 rue du Jura, Saint-Julien

**Association PASSAGE** : (Prévention Spécialisée Jeunes) ☎ 04.50.85.16.32  
Permanence 6 route d'Annemasse à St-Julien, mail : passage.stjulien@orange.fr

**Maison Transfrontière de la Justice et du Droit** ☎ 04.50.74.86.86  
Le Galien, 26 avenue de Genève à Saint-Julien – mail : mtjd@cc-genevois.fr  
Horaires : du lundi au jeudi 9h-12h30/13h30-17h – le vendredi 9h-12h30

**PROXIGEM** Transport à la demande (complémentaire aux lignes de transport existantes)  
☎ 800 04 74 00 ou mail : resa@proxigem.fr  
**Réservation obligatoire**

## Sous-Préfecture de St Julien en Genevois

Suite à l'incendie qui a ravagé le bâtiment situé au 4 avenue de Genève à Saint-Julien, les services de la Sous-Préfecture ont été installés provisoirement dans une aile inoccupée de l'ancienne école élémentaire François Buloz située Route de Thairy à St Julien, en face du lycée Mme de Staël.

L'Espace France Services du Genevois est également présent à cette adresse.

# Le mot du maire

Les crises se suivent et ne se ressemblent pas.

Après la Covid 19 et ses variants toujours tenaces, après la guerre d'Ukraine toujours terrible et menaçante, après la sécheresse, voici la crise énergétique qui nous rattrape. Ces événements lourds, amplifiés à l'excès par les médias, créent une ambiance anxiogène. Tout semble se bouleverser.

Pourtant le dérèglement climatique lié à la concentration des gaz à effet de serre ne date pas de 2022. Pourtant l'épuisement des ressources, notamment en eau et énergies fossiles n'est pas nouveau.

La flambée des prix du pétrole, du gaz, de l'électricité, et même par ricochet du bois est inquiétante mais il faut lui reconnaître le mérite d'avoir sérieusement attiré notre attention. La ressource est rare, chère, il faut limiter nos consommations. La transition écologique n'est plus une option.

La sobriété énergétique est désormais une préoccupation pour tous, particuliers, entreprises, collectivités... Déjà certains comportements évoluent : dans les déplacements, l'éclairage des villes, l'utilisation des locaux professionnels... Des projets d'isolation, de remplacement de vieux systèmes de chauffage énergivores, la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation s'accélèrent ou voient le jour. La plupart d'entre nous pense à éteindre les lumières inutiles, à baisser le chauffage des pièces inoccupées et cherche à optimiser ses trajets en voiture.

La Commune de Chevrier n'agit pas différemment. Vous pourrez lire au fil des pages de ce journal les mesures prises pour faire des économies d'énergie au niveau de l'école, de la mairie et de l'éclairage public. C'est aussi avec ce souci de transition énergétique que le Conseil Municipal a décidé de rénover les deux appartements du 1er étage du bâtiment de la mairie en investissant sur une isolation renforcée et performante. Par ailleurs, la chaudière à fuel du bâtiment sera remplacée par une chaudière à pellets.

Je profite de ces quelques lignes, en associant tous les membres du Conseil Municipal, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Pour 2023, soyons optimistes mais soyons aussi solidaires et responsables, puisque c'est pour le bien de tous.

Bonne année à tous !

*Agnès CUZIN*  
Maire de Chevrier

*« Si vous pensez que vous êtes trop petit pour changer quoi que ce soit, essayez donc de dormir avec un moustique dans votre chambre » - Betty Reese*



## QUOI ?

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site web [www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr) et notre **page facebook** pour être au courant des dernières actualités



# Les infos de la mairie

## ► Nouveaux habitants

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à venir se présenter au secrétariat de mairie.

## ► Déclaration des travailleurs frontaliers genevois

Toutes les personnes qui résident dans la commune et qui travaillent dans le canton de Genève, y compris les résidents suisses ou double nationaux, doivent informer la mairie de leur situation professionnelle (coordonnées, nom et adresse de l'employeur, numéro et date du permis de travail).

## ► Recensement militaire

**Dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire**, tous les garçons et filles ayant la nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) et permettra également au jeune d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès sa majorité. Pour satisfaire à cette obligation, le jeune doit se présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie lui remettra alors une attestation de recensement.

## ► Carte d'identité et passeport

Les demandes, renouvellements et retraits de carte d'identité et passeport se font désormais sur rendez-vous en mairie de Valleiry, ou Saint-Julien, Frangy, Seyssel (mairies les plus proches équipées d'un Dispositif de Recueil). Pour gagner du temps, vous pouvez créer une pré-demande en ligne et téléchargez la liste des pièces justificatives à fournir sur <http://ants.gouv.fr>

La carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un mineur. Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date de délivrance indiquée.

Attention toutefois, si vous devez partir à l'étranger, vérifiez que le pays autorise la carte d'identité avec une date de validité dépassée comme document de voyage.



Pour plus d'informations sur toutes vos démarches administratives

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Tarifs 2023 votés par le conseil municipal

<b>Photocopies</b>	Pour un particulier	0,50 €	
	Pour une association	0,10 €	
<b>Salle communale</b> (avec forfait ménage)	<b>Pour habitants de Chevrier</b>	Location 270 €	Caution 1 000 €
	Pour habitants de Dingy-Vulbens	Location 300 €	Caution 1 000 €
	<b>Associations de Chevrier</b>	Location gratuite Forfait ménage 150 €	Caution 1 000 €
<b>Foyer des Fayards</b>	Particulier domicilié à Chevrier	Location en semaine	50 €
		Location WE	70 €
		Caution	300 €
<b>Chapiteau</b> <b>ou un barnum</b>	Location	200 €	
	Caution	1000 €	
<b>1 table + 2 bancs</b>	Location	5 €	
	Caution	30 €	

# Le Conseil Municipal

## Synthèse des conseils municipaux de mai à octobre 2022



### Aménagements et travaux

#### ► Déménagement d'une salle de classe

Les travaux de rénovation des deux appartements communaux situés au 1er étage de la mairie, prévus dans quelques mois, ne sont pas compatibles avec le maintien de la 4e classe qui se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment. Pour s'adapter rapidement aux besoins d'accueil des élèves tout en maîtrisant les dépenses, la commune a décidé d'opter pour la mise en place de constructions modulaires installées dans l'espace vert à côté de l'école.

Début juillet, un point avait été fait sur les effectifs prévus à la rentrée : pas d'ouverture d'une 5e classe. Seule la 4e classe qui était installée dans le bâtiment de la mairie a été déplacée dans la construction modulaires. Pour comparer les prix et les prestations proposés, deux sociétés avaient été retenues : ALGECO et COFICIEL. C'est cette dernière qui était la moins-disante pour l'installation et la location de modules comprenant 1 salle de classe et 1 vestiaire avec une surface globale de 75 m<sup>2</sup>, le devis s'élevant à 29 112 € sur 23 mois. Le Conseil municipal a donné son accord. Les travaux de terrassement ont été réalisés en juillet et les modules installés courant août.

#### ► Rénovation des appartements communaux

Le conseil municipal a pris connaissance des plans ; les 2 appartements seront identiques et traversants. Un bureau d'étude pour le chauffage a été contacté pour définir le principe d'isolation et le type de chauffage à énergie renouvelable le mieux adapté. La prochaine étape sera le chiffrage du projet dans sa totalité, avec un démarrage des travaux en 2023.

#### ► Voirie

L'entreprise Eiffage a été sollicitée par la commune pour effectuer la remise en état de voiries endommagées lors de l'épisode de grêle du 7 juillet 2021, notamment Chemin de Rossy. A noter que des premiers travaux d'urgence avaient déjà été entrepris à l'été 2021 à plusieurs endroits de la commune.

Pour ces travaux liés à ce triste épisode climatique la commune a pu bénéficier du soutien financier du Département de la Haute-Savoie à hauteur de 39520 € HT ainsi que de la dotation de solidarité versée par l'Etat à hauteur de 10448 €.

#### ► Cimetière

En ce qui concerne le cimetière, plusieurs points ont été évoqués lors des séances du conseil municipal.

1 - Modification du tarif des concessions funéraires à dater du 6 octobre 2022

2 - En octobre une lettre d'information détaillée a été distribuée à chaque foyer de la commune pour expliquer la procédure de reprise des sépultures sans concession relevant du régime de « Terrain Commun » du carré 2, partie Sud Est. La phase de consultation des familles s'achèvera fin le 30 avril 2023.

3 - Aménagement des allées du cimetière avec l'interdiction d'emploi des produits phytosanitaires, le désherbage devient un casse-tête pour l'employé communal qui doit y consacrer beaucoup de temps. Le Conseil Municipal envisage de goudronner les deux allées principales et a d'ores et déjà validé le principe de l'enherbage des allées secondaires, pour faciliter l'entretien du cimetière.

# Le Conseil Municipal

## Services Péricolaires

Cette année, sur cent quatre élèves que compte l'école, près d'une cinquantaine fréquente régulièrement la cantine.

Suite à une demande écrite de parents, le conseil municipal a débattu de l'éventuelle mise en place d'un menu de substitution pour les enfants qui ne mangent pas de viande, soit par adoption d'un régime alimentaire, soit par conviction religieuse. Mme le Maire a rappelé que les menus établis par le nutritionniste du service de restauration scolaire respectent les trois obligations réglementaires : respect de l'équilibre nutritionnel des repas, un menu végétarien par semaine, exécution des PAI (intolérance alimentaire). De plus, comme prévu par la loi, les repas sont composés au minimum de 50 % de produits bio et locaux. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande pour les raisons suivantes :

- la cantine est l'occasion pour les enfants d'enrichir leurs habitudes alimentaires
- un menu unique marque une égalité de traitement prôné par la laïcité pour ne pas exacerber les différences
- pour notre structure la proposition de deux menus engendrerait une gestion trop lourde incompatible avec les moyens de la commune.

Le conseil municipal est informé qu'un rappel a été envoyé aux parents pour les inscriptions tardives aux services périscolaires qui engendrent des problèmes dans leur fonctionnement, notamment pour la cantine.

## Finances

### ► Tarifs périscolaires

En juin, le conseil municipal a voté les tarifs périscolaires applicables dès la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2022/2023. Ceux-ci concernent la garderie du matin et du soir ainsi que la cantine. Ces tarifs sont répartis en 4 tranches de revenus et dépendent du Quotient Familial qui doit être justifié par une attestation de la CAF. L'heure de garderie va de 2 € pour la 1ère tranche à 4,20 € pour les revenus les plus hauts. Pour la cantine, le tarif varie de 4,70 € à 7 €. Il est rappelé que cette prestation comprend le coût du repas mais aussi le temps de surveillance par des employés communaux. Enfin un tarif spécial est appliqué aux résidents secondaires.

### ► FCTVA et autres dotations

Le montant du FCTVA que la commune va percevoir pour l'année 2022 s'élèvera à 188 979 €. Il s'agit du remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2020, notamment pour le chantier de la route RD 908A.

Le montant de la taxe départementale aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière sur les droits de mutation à titre onéreux s'élève à 124 383 € au titre de l'année 2021.

## Réglementation administrative

### ► Modalité de publication des actes pris par la commune

Les actes et les décisions prises par les collectivités territoriales ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel, doivent faire l'objet d'une publication sous forme électronique (via le site internet communal). Cependant les communes de moins de 3 500 habitants sont autorisées, par dérogation, à ce que les actes soient encore publiés, soit par affichage, soit par publication sur papier. Le choix appartenant au conseil municipal, celui-ci a opté pour une publicité des actes par voie d'affichage afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés.

### ► **Modalités de remboursement des frais des élus**

Mme le Maire explique que, dans le cadre de leur mandat, les membres du conseil municipal peuvent être amenés à effectuer des déplacements pour les besoins de la collectivité. Dès lors que ces frais sont engagés conformément aux dispositions réglementaires et autorisés par la commune, leur indemnisation constitue un droit. Afin de fixer des règles claires et dans un souci d'optimisation des dépenses liées aux déplacements, la commune en a fixé les modalités de remboursement (conditions, barèmes). Il est précisé que cela ne concerne que les déplacements hors du territoire de la Communauté de communes du Genevois.

## **Sobriété énergétique**

**Le conseil municipal, après avoir discuté des économies d'énergie susceptibles d'être réalisées, a pris plusieurs décisions :**

- \* Elargir la plage horaire d'extinction de l'éclairage public. A compter du 1er novembre, les lampadaires communaux **seront éteints de 23h30 à 6h du matin.**
- \* La température de la salle de motricité utilisée par l'école et de la cantine sera légèrement diminuée.
- \* La programmation du chauffage des classes a été revue et affinée.
- \* La température des locaux de la mairie a été abaissée.
- \* Les équipements de chauffage de la salle modulaire ont été remplacés par des radiateurs plus performants et moins énergivores.
- \* Les illuminations de Noël, assurées par des équipements LED à faible consommation, seront également concernées par cette sobriété énergétique, en réduisant la durée d'éclairage.

## **Divers**

- La convention de fourrière avec le refuge SPA de Marlioz a été reconduite. La participation financière annuelle de la commune s'élève à 1,10 €/habitant, soit la somme de 696,30 €.
- Le conseil municipal a désigné Mme Audrey LEONARD, conseillère municipale, et Mr Frédéric CHEVEAU, notre employé communal, comme référents « ambroisie ».
- Le rapport d'activité 2021 de la CCG a été porté à la connaissance des membres du conseil.



# Le Conseil Municipal

## CHANTIERS et TRAVAUX

Réalisé en 2022



Ce printemps, le square Paul Collomb a été équipé d'un nouveau jeu en bois pour les petits.

Une pelouse et des arbres d'ornement ont été plantés sur la parcelle jouxtant le lavoir afin de délimiter la future aire de pique-nique. A la place du garage qui a été démoli, une nouvelle dalle a été coulée.



Fin août, une plateforme en concassé a été aménagée sur la parcelle de l'école afin de permettre l'accueil de la classe temporaire modulaire.

Ce printemps de nombreux petits travaux de réparations et amélioration des voiries, majoritairement sur le haut du village, ont été mis en œuvre afin de réparer les dégâts causés lors du violent orage du 7 juillet 2021.



### A venir en 2023...

- Mise en eau et éclairage de notre vieux et beau lavoir
- Finalisation du projet d'aménagement de l'aire d'accueil du Vieux Lavoir
- Lancement des travaux de réhabilitation des deux appartements situés à l'étage de la mairie et rénovation complète du système de chauffage du bâtiment
- Ajout de deux terrains de pétanque supplémentaires au-dessus du terrain de jeux de ballon.

## Décisions d'urbanisme

Période 01/11/2021 au 31/10/2022 – Dossiers acceptés

### Déclarations préalables

Eric PAOLETTI : Remplacement d'une clôture

Christiane MARMILLOUD : Divisions foncières

Jean-Christophe BERGERET : Réfection façade et remplacement des menuiseries

Marc JOLIVAT : Remplacement menuiseries et création d'ouvertures

Anne VARCHER : Déplacement d'un abri de jardin

Jean-Pierre CLERC : Pergola

Angélique BORGA : Clôture

Angélique BORGA : Abri de jardin

Claude REINHARDT : Pergola

Haute-Savoie Habitat : Pose d'une clôture (Lotissement les Villas du Verger)

Andrianomenjanamary RAKOTONIMATO : Garage accolé + clôture

Gérald BIDAULT, mandant : Pose de panneaux photovoltaïques

Guillaume AME, mandant : Pose de panneaux photovoltaïques

Claude Da Ponte, mandant : Pose de panneaux photovoltaïques

Thierry ROSAY : Création d'un muret

Marc JOLIVAT, mandant : Pose de panneaux photovoltaïques

Thibaud PILLOUD : Abri jardin + couverture terrasse

Jocelyne VIDAL, mandant : Pose de panneaux photovoltaïques

Franck MORIVAL : Pergola bioclimatique

### Permis de construire :

Marie PHILIPPE : Extension d'une maison et aménagement combles

Marie GAUJARD : Maison individuelle

Nacer ACHOUBA : Maison individuelle

Matteo VITULLI : Maison individuelle

Sébastien BOUCHOT : Maison individuelle

Annabelle DERONZIER : Clôture



### Taxe d'aménagement et taxe d'archéologie préventive

Vous êtes redevable de la taxe d'aménagement quand vous avez obtenu une autorisation de construire (permis de construire ou déclaration préalable) pour un projet créant de la surface taxable. Elle est constituée de la part communale dont le taux est fixé par délibération du Conseil municipal (5% pour notre commune depuis 2021) et d'une part départementale avec un taux de 2,5 % pour la Haute-Savoie.

D'autre part, tout projet soumis à la taxe d'aménagement, dès lors que les travaux « affectent le sous-sol » et quelle que soit leur profondeur, est soumis à la Redevance d'archéologie préventive. Elle contribue au financement de l'Institut National des Recherches en Archéologie Préventive (INRAP) pour la réalisation des fouilles archéologiques. Son taux a été fixé à 0,4 % au niveau national.

# Budget primitif 2022

FONCTIONNEMENT – 1 230 835 €		INVESTISSEMENT – 1 529 591 €	
<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Charges à caractère général <b>243 610€</b>	Excédent de fonctionnement reporté (2021) <b>514 442€</b>	Solde d'exécution de la section investissement reporté <b>690 832€</b>	Excédent de fonctionnement capitalisé (2021) <b>690 832€</b>
Charges de personnel et frais assimilés <b>191 430€</b>	Atténuation de charges <b>12 000€</b>	Emprunts et dettes - autres immobilisations financières <b>116 042€</b>	Dotations (FCTVA) <b>50 001€</b>
Atténuation de produits <b>37 697€</b>	Dotations et participations <b>320 912€</b>	Subventions d'équipement versées <b>431 000€</b>	Subvention d'investissement <b>147 000€</b>
Autres charges de gestion courante <b>90 766€</b>	Fiscalité <b>342 701€</b>	Immobilisations incorporelles <b>30 000€</b>	Opérations d'ordre entre sections (amortissements) <b>24 666€</b>
Charges financières <b>25 574€</b>	Produits de services, ventes diverses et produits de gestion courante <b>40 780€</b>	Immobilisations corporelles et en cours <b>261 717€</b>	Virement de la section fonctionnement <b>617 092€</b>
Opérations d'ordre entre sections (amortissements) <b>24 666€</b>	Suite aux résultats des comptes administratif et de gestion pour l'année 2021, l' <b>excédent de fonctionnement</b> , soit <b>1 205 274 €</b> , a été affecté comme suit au budget 2022 : - En excédent de fonctionnement reporté pour <b>514 442 € (Section Fonctionnement)</b> - En excédent de fonctionnement capitalisé pour <b>690 832 € (Section Investissement)</b>		
Virement à la section investissement <b>617 092€</b>			

**Le budget primitif** de la commune est un acte de prévision et d'autorisation des dépenses et des recettes pour l'année civile en cours. Il est voté par le conseil municipal en général au mois d'avril. Il se compose de 2 volets : une section Fonctionnement et une section Investissement qui doivent chacune être à l'équilibre entre dépenses et recettes.

A la section de Fonctionnement, on trouve les dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune : charges de personnel, achats de services, intérêts des emprunts. Les principales recettes proviennent des impôts locaux, des fonds frontaliers et des dotations de l'Etat. La section d'Investissement sert à la réalisation des travaux dans la commune. Outre les immobilisations, on retrouve dans les dépenses les annuités en capital de la dette. Ces dépenses sont financées par des subventions de l'Etat ou autres organismes, par l'excédent de fonctionnement de l'année précédente et éventuellement par un emprunt.

A la fin de chaque exercice, l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sont comptabilisées dans le **compte administratif** et certifié par le **compte de gestion** établi par le comptable public.

## Commission sociale communale

Comme annoncé dans « La petite Chevriéroise » du mois de juin, des ateliers d'Art thérapie ont été organisés à l'intention des séniors, au foyer des Fayards de Chevrier. Commencés début septembre 2022 à raison d'une fois par mois, quatre séances se sont déjà déroulées; la dernière aura lieu le jeudi 2 février 2023.

Dirigés par Madame Stéphanie Ferrollet ([www.atelierlienvisible.com](http://www.atelierlienvisible.com)), ces ateliers, sur le thème du voyage, invitaient les participants à s'exprimer, à s'évader, au travers de supports artistiques comme le collage, la peinture et le modelage.



D'autre part, le rendez-vous mensuel « après-midi jeux avec les séniors de Vulbens » a repris et se tient le 3e jeudi de chaque mois chez les Sœurs, au 290 rue François Buloz à Vulbens. Tous les séniors sont les bienvenus.



Depuis février 2022, un deuxième poste d'Adjoint Administratif, à temps partiel (60 %) a été créé pour faire face à un surcroît de travail lié au développement de la commune. C'est finalement depuis le mois de septembre que le secrétariat de mairie s'est renforcé avec la présence de Mme Ancey LABORDE.

Nous avons choisi de vous la présenter en lui posant quelques questions auxquelles elle a gentiment répondu.

- « Ancey, pouvez-vous brièvement vous présenter ? »
- « ***J'ai 32 ans, je suis originaire de l'Essonne et avec mon compagnon, nous habitons Vulbens et avons 2 enfants dont une petite fille qui est née en mai 2022*** »
- « Quel est votre cursus et quand êtes-vous arrivée dans la région ? »
- « ***Titulaire d'un BTS d'Assistante de Manager, je suis venue m'installer avec mon compagnon à Gex en 2014, puis j'ai intégré les services administratifs de la commune de Vulbens en 2019, puis Chevrier en 2022*** »

- « De quoi êtes-vous plus particulièrement en charge au sein du secrétariat de mairie de Chevrier ? »
- « ***Je suis venue renforcer le poste de Madame Budan et je suis chargée de l'accueil aux heures d'ouverture de la mairie, de l'Etat-Civil, des dossiers d'urbanisme, de la préparation des élections*** »

En lui réservant le meilleur accueil, nous lui souhaitons la bienvenue parmi les employés de la commune.

 **Recensement**  
de la population 2023

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le prochain recensement de la population de la commune de Chevrier  
se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.**

**M. Jean-Hugues FONTAINE assurera la mission d'agent recenseur.  
Merci de lui réserver le meilleur accueil!**



## Animaux de compagnie

### **i** Responsabilité des maîtres

Posséder un animal domestique engage une responsabilité légale des maîtres qui doivent respecter les lois concernant leur protégé. Par exemple, un chien, suivant sa catégorie, doit toujours porter une muselière et être tenu en laisse. Certaines races de chiens doivent même être déclarées en mairie.

Nos animaux domestiques, même si la commune est rurale, ne doivent pas divaguer non plus dans l'espace public ou chez les voisins.

La responsabilité des maîtres est aussi morale : prendre un animal c'est s'engager à s'en occuper sérieusement.

### **i** Déjections canines

Devant le problème croissant des déjections canines, la commune a pris un arrêté afin d'interdire l'accès à certains espaces verts publics aux chiens même tenus en laisse.

Il est rappelé, même en l'absence de panneaux, que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux sur tout le territoire communal.



### **i** Surpopulation féline

On constate une présence de plus en plus importante de chats sur la commune. Afin de limiter la population de chats errants, il est fortement recommandé de faire stériliser son chat, qu'il soit mâle ou femelle.

Outre la gêne pouvant être occasionnée aux riverains, il est rappelé que les 14 millions de chats domestiques en France sont responsables chaque année de la mort de centaines millions de rongeurs, d'oiseaux (dont certaines espèces rares) et même de reptiles... La surpopulation féline constitue un réel problème concernant la biodiversité.

### **i** Néosporose

La néosporose est une maladie provoquant souvent l'avortement des vaches et pouvant aller jusqu'à les tuer. Cette infection provient de l'ingestion par les bovidés d'herbe polluée par les déjections canines.

Nous rappelons à toutes fins utiles que, même à la campagne, un champ reste une propriété privée même si ce dernier n'est pas clôturé. Un champ n'est donc pas un endroit pour faire déféquer son chien à loisir.

Ne possédant évidemment pas sa propre fourrière, la commune a conventionné avec la **SPA de Marlioz** afin de gérer le problème de divagation des animaux sur son territoire

Si vous détectez un animal errant, vous pouvez ainsi contacter directement la **SPA** :

**Tél. : 04 50 77 82 40**



## Maison de Santé

### Inauguration du Laboratoire d'analyses médicales BIO-VAL

A la grande satisfaction de la population du Vuache, le laboratoire d'analyses médicales BIO-VAL a ouvert ses portes en Juin 2022. Cela a été un véritable soulagement pour les habitants des communes de Chevrier, Chênex, Dingy en Vuache, Jonzier, Savigny, Valleiry, Vers et Vulbens de ne plus avoir à se rendre à St Julien pour effectuer des analyses biologiques.

Le laboratoire a été inauguré le 15 Septembre en présence de nombreux officiels dont le sénateur et conseiller régional Cyril PELLEVAT, la sénatrice Sylviane NOEL, du Président du Syndicat Intercommunal Pays du Vuache Florent BENOIT, de tous les Maires des communes membres, du Président de la Communauté de Communes du Genevois et de nombreux habitants. Après les discours, Madame CHEPEAUX, Présidente des Laboratoires BIO-VAL a coupé le ruban et tout le monde a pu commencer la visite des lieux.



Ce qui frappe le visiteur dès son entrée, c'est l'architecture intérieure soignée, avec une décoration qui se veut proche de la nature afin de rendre l'atmosphère du laboratoire zen et apaisée, différente de ce que l'on peut rencontrer dans d'autres laboratoires, à l'approche plus médicale. D'ailleurs, une partie du personnel est formée à des techniques de relaxation, à l'hypnose et à la désensibilisation de la phobie permettant d'offrir un cadre sécuritaire et rassurant pour cet acte de la prise de sang qui peut être anxiogène.



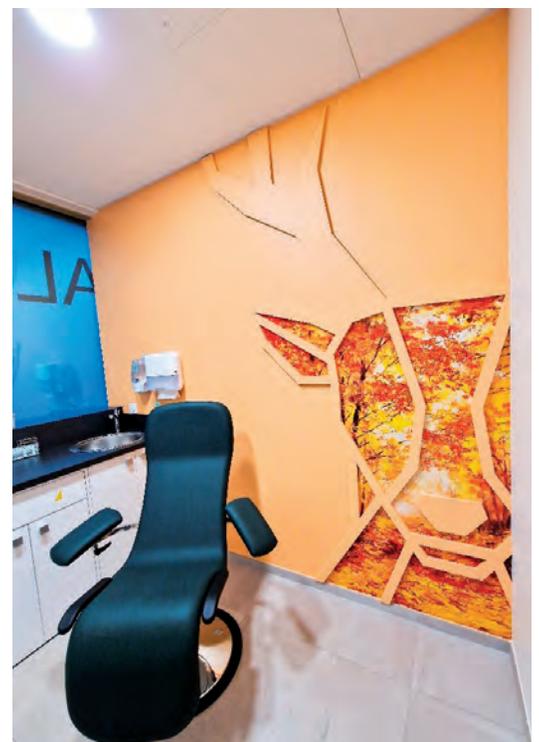
Une autre particularité est que le réseau de laboratoires BIO-VAL, tous implantés sur les deux départements savoyards, appartient à 100% à des biologistes indépendants.

Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 7h à 12h.

La prise de rendez-vous se fait soit sur le site internet <https://www.bio-val.fr> ou directement au laboratoire.

**A noter que les tests de dépistage Covid se font sans RDV.**

En ce qui concerne la Maison de Santé dans sa globalité, elle fonctionne très bien, en témoigne le parking toujours bien occupé. Deux médecins cardiologues sont venus compléter l'offre médicale.





**pour tous, toute la vie, partout**

## ADMR VIRY VUACHE

Pour l'ADMR VIRY VUACHE, l'été 2022 a été très, très chaud, au propre comme au figuré ! La problématique majeure a été de faire face à un manque de personnel encore plus criant que d'ordinaire durant cette période de congés annuels. Peu d'étudiants intéressés pour rempla-

cer le personnel dans le cadre d'un job d'été ! Heureusement, l'association a pu s'appuyer sur ses bénévoles pour assurer sa mission de services auprès des bénéficiaires qui ont su être tolérants et faire preuve de patience.

Pour remercier tout le monde, un repas très convivial a été organisé le 9 septembre dernier sous le préau de la Mairie de Vulbens. Une soixantaine de personnes âgées y ont participé. Ce fut un moment de partage très apprécié par tous : bénévoles, personnel et bénéficiaires.

**l'ADMR est toujours en recherche de personnel ;  
n'hésitez pas à les contacter !**

**Tél 04.50.04.86.45**

**mail: [accueil.viryvuache@fed74.admr.org](mailto:accueil.viryvuache@fed74.admr.org)**



## Le collège du Vuache

Financés par le Département de la Haute-Savoie, les travaux de construction du collège du Vuache, situé sur la commune de Vulbens, ont débuté au printemps 2022.

Le gros œuvre sur l'ensemble des bâtiments, y compris la halle sportive et les six logements dédiés au personnel, avance de manière très satisfaisante. Il sera opérationnel à la rentrée 2023.

Une réunion publique de sectorisation a eu lieu le 10 novembre dernier à l'initiative du département pour présenter la carte de répartition des élèves dans les 2 collèges de St Julien et celui de Vulbens. Pour équilibrer les effectifs sur les 3 établissements, les élèves des communes de Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers et Vulbens, qui sont actuellement scolarisés au collège Rimbaud à St Julien, iront au nouveau collège du Vuache (sous réserve de validation par les autorités compétentes) dès la rentrée de septembre 2023.

Pour les élèves concernés, ce sera un gain de temps très appréciable en termes de transport scolaire (au moins 30 minutes par jour). L'établissement accueillera à son ouverture environ 500 élèves, avec une capacité pouvant aller jusqu'à 700 dans les années à venir. Pour la Communauté de Communes du Genevois, gestionnaire des transports scolaires et publics sur notre territoire, l'arrivée du nouveau collège sera l'occasion d'une refonte globale des circuits scolaires et de l'extension de la ligne N (St Julien/Vulbens).

L'accès au collège implique des travaux d'aménagement de la voirie à l'entrée ouest de Valleiry avec la création d'un rond-point permettant de sécuriser ce carrefour qui en a déjà grandement besoin. Les travaux ont débuté et se termineront en juin 2023. Pour développer une mobilité douce sur cette zone, un projet de piste cyclable reliant les communes du Vuache avoisinantes est à l'étude.



*(la future halle sportive - crédit photo Mairie de Vulbens)*



## Syndicat Intercommunal du Vuache SIV

### ◆ Succès pour « Rando Vuache 2022 »

Après deux années de reports liées à l'épidémie de Covid-19, la cinquième édition de « Rando Vuache » a enfin pu être organisée le mardi 31 mai sur le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » (communes de Clarafond-Arcine et Eloise). C'est Madame Nathalie Schultz, directrice de l'école de Chevrier, qui a supervisé l'organisation, en partenariat avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). 14 classes participaient cette année (écoles des Chevrier, Chênex, Feigères et Vulbens), soit 350 enfants !



Après une matinée de randonnée (avec différents points de départ), tous les enfants se retrouvaient au lieu-dit « Le Moulin » au bord du Rhône, pour partager un repas « tiré du sac » bien mérité et profiter des nombreux ateliers proposés : découverte de la flore, de la faune, de l'histoire locale, jeux divers, lecture, atelier musique, Land-Art, etc. Et traditionnellement, ce moment de rassemblement était clôturé par une danse et un chant interprétés par l'ensemble des enfants !

### ◆ Un nouveau guide pour « Bien entretenir son verger »

Dans le cadre de son programme de sauvegarde des vergers traditionnels du territoire, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), en partenariat avec le Syndicat Mixte du Salève (SMS) et les associations locales, vient de rééditer le guide « Bien entretenir son verger ».

Composé de 32 fiches techniques plastifiées, il est le compagnon idéal de l'amateur ou du passionné, pour créer ou entretenir un verger. Les techniques de plantation, de taille, de greffage ou de traitement des arbres fruitiers n'auront plus aucun secret pour vous !

**Vendu au prix de 5 €  
il est disponible à la Mairie de Vulbens  
(aux heures d'ouverture) et sur commande :  
syndicat.vuache@orange.fr**

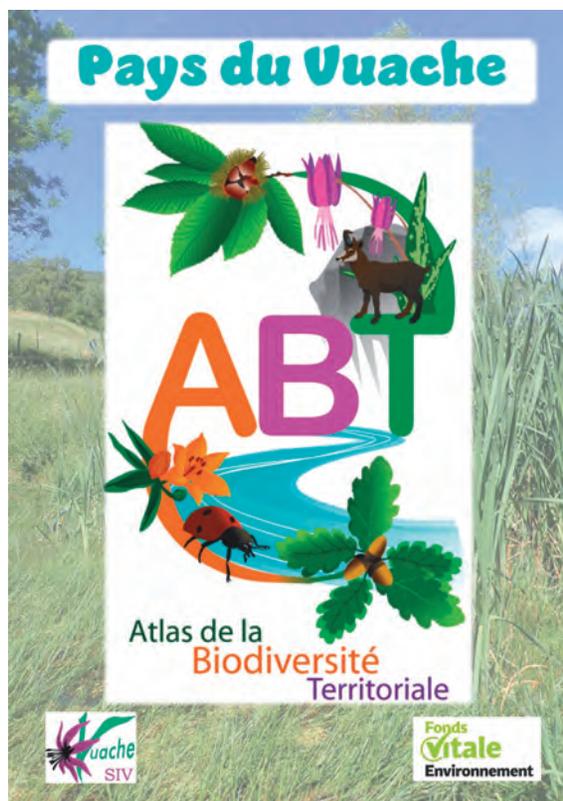
### BIEN ENTREtenir SON VERGER



32 FICHES TECHNIQUES  
DE TERRAIN



## ◆ Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache



Après une année et demie de travail au sein du SIV, Yasmine Lachenal, chargée de mission « Biodiversité », a réussi à élaborer deux remarquables documents: un « technique » pour les élus du territoire et un « grand public » pour la population et les scolaires.

Ces ABT font la synthèse de la richesse de notre patrimoine naturel et offrent à notre région des outils indispensables pour la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements futurs. Ils participent ainsi à la préservation des espaces naturels du Pays du Vuache, pour ses habitants, pour les territoires voisins et pour les générations à venir.

Les différents ABT ont été distribués aux communes et aux écoles du Pays du Vuache début octobre 2022.

## ◆ Un nouveau panneau d'information sur la Gélinoite des bois

Cet automne, les agents techniques du SIV ont installé sur la crête du Vuache (à proximité de l'Oratoire Sainte-Victoire) un nouveau panneau d'information sur la « Gélinoite des bois ».

Cet oiseau discret et fascinant présent sur le massif du Vuache, bénéficie depuis quelques décennies d'un suivi scientifique et de travaux de gestion pour favoriser sa présence. Ce panneau permet de faire découvrir aux randonneurs cette espèce à haute valeur écologique et de présenter les actions qui sont menées en sa faveur.

Il rend également hommage à Gilbert Philippe, habitant de Chevrier et grand connaisseur du Vuache, disparu il y a quelques années. Merci à sa famille qui a contribué au financement de sa réalisation !



Pour plus d'informations : [www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr)

# Communauté de Communes du Genevois

## TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le **SIVALOR** (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex-SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères.

En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées énergétiquement, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,5 % par rapport à 2020, pour dépasser les 34 500 tonnes. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer **dans un seul et même contenant jaune, tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires. Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Vous pouvez déposer tous vos **papiers et emballages sans exception** dans le conteneur ou le bac de tri de **couleur jaune**.



## VERS MOINS DE POLLUTION...

Le fruit de cette collecte des emballages est ensuite acheminé à la toute nouvelle usine de tri et valorisation des déchets de Chêne-en-Semine où un système automatisé permet de séparer les déchets et de les regrouper par type et matériaux afin de pouvoir les revaloriser.

Ce recyclage permet de réutiliser la matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle ! Le recyclage permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau et même des sols. En effet, l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matières premières est très polluante. Le recyclage favorise aussi d'importantes économies d'énergie.

Tous les contenants en **verre**, quels soient leur type, taille ou couleur, sont à déposer comme auparavant dans le **bac de tri vert**.

## À TRIER

**TOUS LES  
EMBALLAGES  
EN VERRE**



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



Tous les **autres types de déchets** sont à jeter obligatoirement dans des sacs poubelles (pas de vrac) avec les **ordures ménagères**.

## À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

## RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT

**Haute-Savoie Rénovation Énergétique**, accompagne les particuliers dans les projets de rénovation de leur logement ayant pour but d'**améliorer la performance thermique et énergétique**. Elle leur apporte des conseils dans la conduite de leur projet de rénovation, dans les possibilités d'aides financières et peut les mettre en contact avec des professionnels labellisés RGE. Ce nouveau service remplace l'ancienne plateforme REGENERO.



Haute-Savoie  
**Rénovation  
Énergétique**

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE  
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**N'attendez pas  
d'être congelé  
pour nous  
contacter**

CONTACTEZ  
UN  
CONSEILLER

04 56 19 19 19 • [hsre.fr](http://hsre.fr)

# Etat civil

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

## Naissances

Fidji, Sabrina, Cristelle ROULIN, née le 4 novembre 2021  
Roxanne, Catherine, Maria CARREL, née le 19 novembre 2021  
Stellina FAZZONE, née le 19 novembre 2021  
Chiaria GRAZIANI, née le 4 décembre 2021  
Victor, Antoine, Lucien CERVEAU, né le 7 décembre 2021  
Ysao, Jean-Luc, René RABOURDIN CORBÉ, né le 26 février 2022  
Malone, François, Denis BEAUCHANT, né le 25 avril 2022  
Lily, Rose, Lou PETITEAU CHAUVIRÉ, née le 1er mai 2022  
Joséphine POLY LEGER, née le 25 juillet 2022  
Mylie OSORIO DE LA VAISSIERE, née le 17 octobre 2022  
Léany, Corinne, Evelyne SÉGUIN ROHRER, née à Chevrier le 21 octobre 2022



## Mariages

Pedro, Miguel SANTOS ROLA et Sandra De Fátima SANTOS AFONSO,  
le 04 décembre 2021  
Bruno, Abel, André RABOURDIN et Célia, Gwenola, Elodie CORBÉ,  
le 23 mai 2022  
Kévin, Pierre BUET et Deborah, Margaux MINERBA,  
le 22 juillet 2022

## Décès

Nelly, Edmée JENNY épouse MUNOZ, le 15 novembre 2021  
Pierre TAYEB-TIDJANI, le 9 décembre 2021  
Ghislaine, Denise FAVRE épouse MERMIER, le 18 décembre 2021  
Robert, Alfred VIROLLET, le 29 octobre 2022

## Ils nous ont quittés



Ghislaine Favre est née le 27 mai 1928 à Chessenz dans une famille d'agriculteurs. Elle s'est mariée avec André MERMIER en 1952 et ils vinrent s'installer à Chevrier dans la ferme située au cœur du village où vivait la famille d'André. Ghislaine mit au monde quatre enfants : 3 filles et 1 garçon ; tout en les élevant, elle aidait quotidiennement son mari aux différents travaux de leur exploitation agricole qui comptait une vingtaine de vaches laitières.

Malheureusement, elle et sa famille ne furent pas épargnées par la vie. Elle subit deux terribles chocs avec la perte accidentelle de sa fille Madeleine en 1972, âgée de 16 ans, puis 20 ans plus tard, en 1992, celle de son fils Jean-Pierre, âgé de 32 ans. Deux terribles tragédies qui avaient fortement ébranlées le village. Ghislaine, à force de courage, de résilience, et aidée par sa Foi a réussi à trouver des ressources pour avancer et ne pas se replier sur elle-même avec son chagrin, pourtant toujours bien présent.

Restée seule dans sa maison après le décès d'André en 2008, elle continuait à prendre soin de sa maison et à bichonner ses géraniums qui ornaient magnifiquement sa montée d'escalier. Mais, surtout Ghislaine aimait partager avec sa famille, ses voisins ou ses amis, des moments de convivialité autour d'un café, d'un petit verre ou d'un morceau de gâteau qu'elle confectionnait à merveille. Elle savait donner et être à l'écoute des autres. Leurs visites étaient quasi quotidiennes et amenaient dans sa vie gaieté et distraction. En août 2021, elle dut subir une opération suite à une chute. Très affaiblie, après plusieurs semaines passées en maison de rééducation, elle s'est éteinte le 18 décembre 2021 à l'âge de 93 ans.



Le doyen de la commune, Robert Virollet, s'est éteint fin octobre, juste un mois après son 99e anniversaire. C'était un homme apprécié de tous, pour sa gentillesse, son sourire et son énergie : cet été encore nous l'avons vu traverser Chevrier sur son tracteur ! Tout le monde le connaissait, « un ancien » comme on dit avec respect et admiration, car il représentait un peu la mémoire du village.

Robert est né le 29 septembre 1923 à Lancrans dans une famille d'agriculteurs. Il était l'aîné d'une fratrie de 15 enfants et très vite, il dut travailler : berger à 7 ans,

traite des vaches à 11 ans. En 1938, la famille reprit la ferme des grands-parents au Credo ; la vie était rude là-haut où les hivers étaient froids et enneigés ! A 17 ans, il commença à travailler dans une scierie près de Bellegarde puis ce fut la 2e Guerre Mondiale. En 1943, il refusa d'aller travailler en Allemagne et l'année suivante, rejoignit le Maquis pour libérer Bourg en Bresse. Ensuite, il s'engagea dans l'armée où il servit dans un fort à Briançon, puis comme patrouilleur au Col de l'Iseran jusqu'à la fin de la guerre et sa démobilisation en janvier 1946.

Il rencontra Germaine qui habitait Chevrier et l'épousa en 1954 et reprit la ferme de sa belle-famille. De leur union est née une fille en 1960, puis 30 ans plus tard, il eut la joie d'être grand-père avec l'arrivée de sa petite fille. Robert prit sa retraite en 1989 mais ne s'arrêta pas pour autant de travailler. Car même sans les vaches, il y avait toujours à faire autour de la ferme et dans les champs ! Très affecté par le décès de son épouse en 2010, il continua toujours à « s'occuper », bricoler, faire du bois, jardiner ou encore discuter avec son ami Jean-Claude avec lequel il bavardait pendant des heures, évoquant souvent le temps passé. Ils avaient tous deux une excellente mémoire ! Un fois par année, il recevait avec beaucoup de plaisir les élèves de l'école pour leur montrer comment fonctionne un pressoir pour faire du jus de pommes. Il saisisait toutes les occasions de voir du monde et mettait un point d'honneur à participer à la vie communale.

Ces deux dernières années, sa forme physique s'était quelque peu altérée et il avait du mal à admettre qu'il ne pouvait plus faire les mêmes choses à 90 ans qu'à 50 ! Il avait dû aussi renoncer à prendre sa Clio bleue pour aller chercher son pain à Vulbens chaque jour, à son grand désespoir. Hospitalisé après une chute en septembre, il ne s'est pas remis et nous a quittés en nous laissant bien tristes de son départ.

On ne peut pas évoquer Robert sans parler de son engagement comme résistant pendant la guerre et ensuite comme porte-drapeau lors des nombreuses commémorations rassemblant les associations locales d'anciens combattants. A ce titre, un diplôme d'honneur lui avait été décerné en septembre 2011 par le Ministère des anciens combattants. Il a accompli sa mission de porte-drapeau avec fierté et dévouement pendant 33 ans et le 16 août 2021, il assistait encore aux cérémonies commémoratives à Valleiry et à Chevrier !

Ce 11 novembre dernier, Madame le Maire, au nom de tous les citoyens de la commune a tenu à l'honorer en déposant une gerbe à son nom devant le monument aux morts de la chapelle, puis un hommage officiel lui a été rendu lors de la cérémonie à Vulbens.



## Jean Rosay, un prêtre originaire de Chevrier honoré le 1er juillet 2022 à Franclens

En consultant des documents dans la bibliothèque de la commune de Franclens, Aurélia une habitante découvre que le curé de la commune entre 1934 et 1941 a été reconnu « juste parmi les nations » pour son activité durant la deuxième guerre mondiale. Après avoir tiré le fil de cette histoire, la commune a décidé d'apposer une plaque sur le mur de l'église et d'organiser une conférence pour rappeler sa mémoire.

Ce prêtre, c'était Jean Rosay, né en 1902 au 176 du chemin du vieux lavoir à Chevrier. Ordonné en 1926, il fut nommé successivement à Mégevette, à Marnaz puis à Franclens avant de partir pour Douvaine. D'abord plutôt sensible aux écrits de Maurras, de l'Action Française et du pétainisme, l'abbé Rosay devint vite un opposant résolu à l'occupation du pays par les nazis et il s'intéressa aux idées développées par le journal Témoignage chrétien. À Douvaine, touché par la détresse de nombreux juifs qui, poussés par les persécutions cherchaient à gagner la Suisse, il organisa une filière de passage de la frontière. Il fut secondé par son aide Julia Constantin et une vingtaine de jeunes de la Jeunesse Agricole Chrétienne, également par le curé de Veigy-Foncenex et des agriculteurs de ce village, dont Joseph Lançon et François Périllat, et aussi par des habitants de Douvaine. Il s'agissait d'accueillir des familles exténuées qui arrivaient de France par le car, de les cacher à la cure ou dans des foyers de la commune et, de nuit, de les faire conduire par son réseau de passeurs jusqu'aux barbelés que Joseph Lançon leur permettait de traverser pour trouver refuge en Suisse. On considère qu'entre 500 et 800 personnes ont été aidées par cette filière dont une majorité de Juifs, quelques espions et aviateurs.

Seuls des motifs humanitaires et évangéliques, totalement désintéressés, ont animé l'abbé Rosay, l'abbé Chevrier, son voisin curé de Veigy-Foncenex et tous les passeurs du réseau.

Jean Rosay a été le fondateur, l'organisateur et l'âme de la filière de Douvaine et il y a laissé sa vie.

Sans doute sur dénonciation, Jean a été arrêté dans la nuit du 10 Février 1944 par la Gestapo avec trois autres membres du réseau. Il a été déporté à Auschwitz au prix d'un voyage qui fut un véritable enfer et qu'il a qualifié dans ses lettres de « pénible ». Transféré à Birkenau, Gross-Rosen puis Nordhausen, il arriva au camp mouvoir de Bergen-Belsen où il mourut le 10 avril 1945, quelques jours avant la libération du camp. Reconnu par ses codétenus comme exemplaire, Jean a essayé jusqu'au bout d'aider, de soutenir et de sauver ceux qui l'entouraient.

Une visite de ce lieu où ne restent que des buttes de terre portant simplement l'inscription du nombre de morts ensevelis à la hâte (plus de 35 000 entre 1944 et 1945) rappelle la mesure des sacrifices et des risques qu'ont pris les acteurs de ces filières.

En 1987, Jean Rosay obtint à titre posthume le titre de « Juste parmi les nations » décerné par l'État d'Israël. Du petit village de Chevrier au sombre camp de Bergen-Belsen, dans la forêt allemande, n'oublions pas l'Histoire, le parcours de Jean Rosay et de tant d'autres qui ont osé dire non à la barbarie.

**Eglise Saint Oyend**

De style néo Gothique, l'église Saint-Oyend a été construite en 1865 sur l'emplacement d'une ancienne église du 12ème siècle. Elle fait partie depuis 2005 de la paroisse St Vincent du Haut Rhône.

**Un héros de la Résistance**

Heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu ! (Mt 5,9)

**Jean Rosay**

Originaire de Chevrier, il fut prêtre à Franclens de 1934 à 1941

Au péril de sa vie, l'abbé Jean Rosay sauva de nombreux juifs de la persécution nazie, en organisant leur passage vers la Suisse, grâce à la filière de Douvaine. Déporté à Auschwitz, il paya de sa vie son amour du prochain et trouva la mort à Bergen-Belsen.

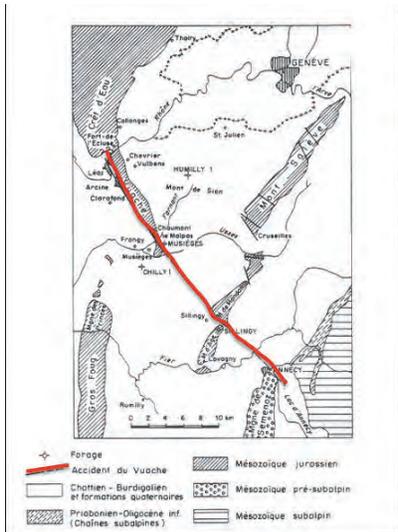
Il obtint en 1987 à titre posthume, la récompense de Juste Parmi les Nations, décerné par l'Etat d'Israël.

Abbé Jean Rosay (1902-1945)  
(Photographe: abb. Claudi Rosay)

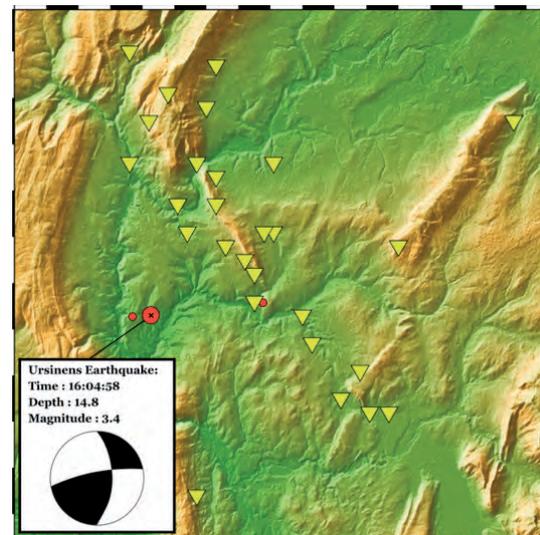
# Un tremblement de terre à Chevrier

Le 1<sup>er</sup> Novembre à 17h05, la terre a tremblé à Chevrier. Certains l'ont peut-être ressenti. Il s'est manifesté par une première secousse suivie d'une sorte de grondement comme si quelque chose roulait dans la cave, puis une deuxième secousse qui a provoqué comme un tremblement court du sol.

Il y a un an environ les universités de Savoie et de Genève ont installé un réseau de sismographes autour de la montagne du Vuache pour suivre le fonctionnement de la faille du Vuache. La carte ci-dessous montre leurs emplacements.



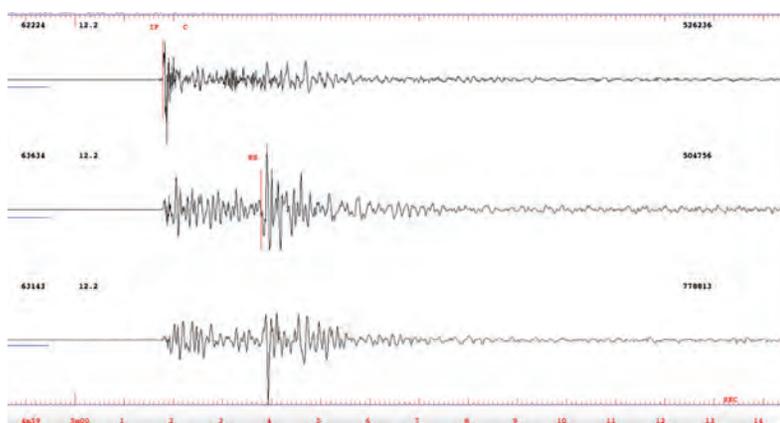
LA FAILLE DU VUACHE



LE RESEAU DES SISMOGRAPHES DES UNIVERSITÉS

La faille du Vuache commence quelque part du côté du Fort-l'Écluse et se termine dans le lac d'Annecy, encore active elle provoque des tremblements de terre comme celui d'Annecy le 15 Juillet 1966 à 2h13 du matin. De magnitude 5,2 avec un épicentre proche d'Epagny et à 5km de profondeur il avait été la cause de chutes de cheminées dans la ville.

Le tremblement du 1<sup>er</sup> Novembre 2022 à Chevrier est différent puisque son épicentre se situe à côté de Génissiat à une profondeur approximative de 14,8 km.



Comme l'un des sismographes est positionné dans le jardin de la famille Gaud, une observation très précise a pu être faite. Les courbes ci-dessous montrent l'arrivée et l'amplitude des ondes.

La première onde est arrivée à Chevrier à 17h05 18 (onde de compression qui provoque en général un grondement) et la seconde (onde de cisaillement qui provoque un tremblement vertical) est arrivée à 17h05 38 soit 20 secondes plus tard. La troisième courbe représente les ondes résiduelles. On aurait attendu des répliques au nombre de 10 ou 20, compte tenu de la

magnitude de 3,4 enregistré mais curieusement il n'y en a eu qu'une seule. Comme pour chaque séisme, le bureau central sismologique français a fait une enquête qui a permis de noter que le séisme a été ressenti de Chatillon de Michaille à Annecy et de Hauteville-lompnes à Minzier avec une intensité faible à modérée.

Si vous n'avez rien ressenti c'est que la magnitude de 3,4 reste basse et que pour ressentir, il faut être assis au calme et attentif.

Décidément, notre bonne vieille terre est en permanence en activité, même à Chevrier. Elle vit sa « vie » sans se soucier de l'activités des femmes et des hommes qui s'agitent à sa surface. Ne l'oublions pas car nos plus belles technologies n'y pourront jamais rien.

# Retrospective



Repas des ainés décembre 2021



Nettoyage de printemps  
mars 2022



Les Vuacheries à Chevrier 29 juin



Les Vuacheries à Chevrier 29 juin



Rallye APE 15 mai



Les Vuacheries à Chevrier 29 juin



Fête des pommes 2 octobre



Théâtre Escapade octobre



Dépot de gerbe pour Robert  
du 11 novembre

## Classe de Maternelle petite et moyenne sections

En début d'année, les plus jeunes élèves de l'école comme 3 pommes ont eu l'occasion de découvrir et redécouvrir pour certains, le privilège d'habiter au milieu des vergers, en pouvant consommer chaque matin des morceaux de pommes ou de poires. Après avoir goûté à ces fruits, nous avons eu la chance d'être invités dans une parcelle de vergers afin que les enfants puissent observer leur provenance. La première étape (et pas des moindres) était de réussir à se déplacer en rang et en sécurité à l'extérieur de l'école. L'occasion pour certains de montrer très fièrement leur habitation à toute la classe.

Arrivés dans le verger, nous avons rejoint la classe des plus grands (CE2, CM1 et CM2) et chaque petit a été pris sous l'aile d'un grand. Leur coopération a permis à tout le monde de trier et ramasser les pommes qui n'étaient pas trop abîmées au sol.



Par la suite, nous avons eu la chance de pouvoir observer les cueilleurs à l'œuvre et de leur poser des questions. Nous avons fini par rentrer à l'école les bras bien chargés et impatient de montrer notre récolte aux papas et aux mamans.

Les jours suivants nous avons reparlé de cette sortie et travaillé sur le pommier (le tronc, les branches, les feuilles, les pommes). Enfin, pour ne rien oublier, toute la classe a participé à la réalisation d'un pommier en art visuel.

## Classe de Maternelle moyenne et grande sections

### Créons un loto sonore !

Les élèves de moyenne et grande section ont créé un loto sonore de A à Z, de la conception à la réalisation. Ils ont choisi comme thème les objets de la classe.

L'objectif est de sensibiliser son oreille aux bruits du quotidien, d'identifier des sons courants rapidement et par la suite d'identifier des unités sonores afin d'acquérir et développer une conscience phonologique qui constitue les fondements de la lecture et de l'écriture.

Les élèves ont tout d'abord commencé par photographier tous les objets qui sont présents dans le loto.

Ensuite le son de chaque objet a été enregistré afin de pouvoir le réutiliser lorsqu'on joue à ce loto.

Place à la conception des cartes de loto ! Les enfants ont dans un premier temps confectionné le fond des planches de loto en réinvestissant les graphismes connus.



Enfin, les élèves ont chacun choisi six vignettes à coller sur chacune des planches précédemment réalisées.



## Classe de CP-CE1

### Nous allons à la piscine !

Tous les CP-CE1 sont allés à la piscine de Vitam Parc ce matin, mardi 11 octobre, pour apprendre à nager sans les brassards.

Les élèves de CP racontent leur première sortie à la piscine...

On a fait un grand parcours ; on a essayé de faire l'étoile de mer, on a mis la tête sous l'eau pour passer sous la ligne de délimitation, on est descendu en se tenant à une barre pour aller toucher le fond de l'eau, on a sauté dans l'eau, on a tenu le bord de la piscine.

Le maître-nageur a expliqué les règles et la dame nous a aidés à faire le parcours.

On a mangé notre goûter en revenant dans la cour de récréation.

Certains sont un peu déçus parce qu'ils n'ont pas pu faire ce qu'ils voulaient mais la plupart d'entre nous, nous avons trouvé cette matinée très bien. On s'est bien amusés et nous sommes heureux !



**Lyam :** « J'ai réussi à toucher le fond de la piscine sans me tenir à la barre ! »

**Colyn :** « J'ai bien aimé sauter dans l'eau et j'ai bien aimé sous la douche et dans les vestiaires ! »

**Antoine :** « J'ai réussi à sauter, à aller au fond de l'eau et à faire l'étoile sans me boucher le nez ! »

**Sogan :** « J'ai tout aimé ce que l'on a fait ! »

**Sherley :** « J'ai aimé le bus ! »

**Hiba :** « J'ai aimé nager jusqu'à la porte jaune. L'eau est rentrée dans ma bouche et elle est ressortie ! »

**Margaux :** « J'ai bien aimé descendre sous l'eau et faire l'étoile de mer ! »

**Thaïlys :** « J'ai bien aimé quand on a fait le goûter ! »

---

## Classe de CE2-CM1-CM2

### Nos sorties piscine

Il y a des tapis pour passer dessous et dessus.

Certains apprennent à nager la brasse, en flèche, sur le dos.

On va chercher des anneaux au fond de l'eau.

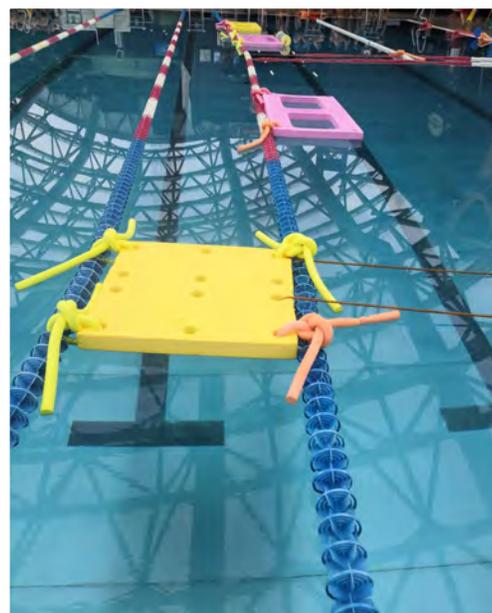
On a appris à plonger, utiliser le toboggan, l'échelle, en sautant.

On fait des courses, des roulades sous l'eau en avant et en arrière.

On descend le long d'une cage.

On fait l'étoile.

Nous réussissons des parcours.



## Le fonctionnement de notre classe

On utilise nos jokers comme ramener des fruits, légumes, écrire les devoirs au tableau.

Nous choisissons nos responsabilités toutes les semaines. On a des ateliers d'autonomie de français, anglais, mathématiques ...

Nous apprenons avec 3 ateliers de travail lundi et mardi. Conseil des élèves avec des propositions, félicitations, remerciements, problèmes.



## Notre sortie dans les vergers



Nous sommes allés dans les vergers vendredi 23 septembre au matin. Toute l'école est partie voir les pommiers par cette belle journée ensoleillée.

Nous avons sillonné entre les lignes de pommiers, nous avons regardé la technique des cueilleurs et leur avons posé des questions. Nous avons ramassé des pommes tombées puis nous avons écouté les explications de Jean-David.



Nous avons appris plein de choses : comment cueillir les pommes avec le pédoncule, qu'il faut arroser les arbres (surtout cet été), comment connaître l'âge d'un arbre, comment se forme une pomme à partir de la fleur et grâce aux abeilles, que les filets protègent de la grêle (les filets anti-grêle), comment empêcher les mâles de retrouver les femelles et éviter d'avoir des vers dans les pommes, grâce aux pièges à phéromones, comment obtenir un nouveau pommier en faisant une greffe...

On a bien aimé cette sortie, c'était très bien et on s'est bien amusés !



*Cher Robert,*



*Chaque année, nous allons fabriquer du jus de pommes dans ta grange, avec toi. Nous avons appris beaucoup de choses, tu nous as transmis ton savoir et tu nous racontais plein d'histoires du passé, quand tu étais jeune...*

*Tu étais très gentil avec nous et nous nous sommes bien amusés avec toi, le jus de pommes était délicieux,*

*Merci pour tous ces très bons moments dont nous garderons longtemps le souvenir. Au revoir Robert et encore merci.*

*Les CM de l'école de Chevrier*

# Ecole

Pour conclure ces pages écrites par les quatre classes que compte notre école « comme 3 pommes », un petit mot sur les activités physiques pratiquées par les enfants au sein de leur établissement scolaire.

Après s'être entraînés plusieurs fois, le vendredi 18 novembre après-midi, tous les élèves de l'école ont participé à une course d'endurance dans les plantations au-dessous du cimetière. Suivant leur âge, il leur était demandé de courir, sans s'arrêter :

- PS et MS : 3 mn
- CE : 8 mn
- GS et CP : 6 mn
- CM : 10 mn

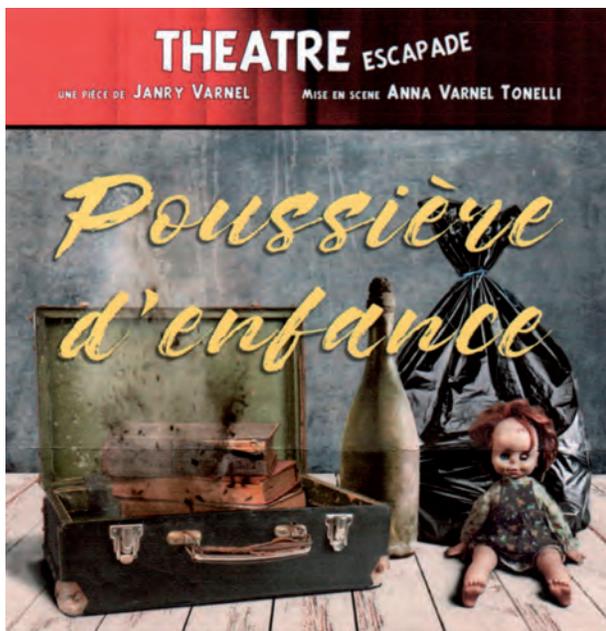
Ils ont tous donné le maximum d'eux-mêmes pour réaliser cette performance !

Pendant l'année scolaire, les élèves du primaire vont aussi s'initier au rugby, à la danse contemporaine, et à la randonnée grâce à l'USEP. Athlétisme, jeux d'opposition, « savoir rouler », expression corporelle seront au programme de tous les cycles. Les enseignantes mettent également en place un nouveau projet national (Activité Physique au Quotidien) qui permet aux enfants de bouger au minimum 30 minutes pendant la journée.

D'autre part, chaque classe se rend à pied à la bibliothèque à Vulbens 1 fois par quinzaine, si le temps le permet.



## Théâtre – Association Escapade



Après « Bio casse » en 2017, « Bio space » 2018 et « Bio top » en 2019, puis une pause en 2020 et 2021 nous avons eu le plaisir de retrouver une nouvelle pièce de théâtre à Chevrier, dans la grange à Henri.

« Poussière d'enfance » est une pièce écrite par Janry Varnel et mise en scène par son épouse, Anna.

Une douzaine de comédiens nous font découvrir des personnages assez différents qui se retrouvent à la déchetterie. Cette troupe se compose aussi bien de comédiens expérimentés, présents depuis des années, que de nouvelles recrues. Nous avons eu le plaisir de découvrir Alyssia, Valentin et Philippe pour la première fois.

Le rideau se lève sur Mathusalem qui se remémore les bons moments passés avec ses amis à déguster de bonnes bouteilles.

Jeanne et Marie remontent le temps, et par l'intermédiaire

de la chineuse, leurs souvenirs prennent vie, incarnés par d'incroyables personnages : Madame Porcelaine, Fifi Brindacier, la fée bleue, le prince et le clown.

*Rappelons qu'Escapade est une association qui a pour but d'apporter une aide financière aux personnes handicapées, au plan local. Les bénéfices générés par le théâtre y contribuent.*



# Vie associative

## APE comme 3 pommes

### Retour sur les événements marquants de 2022

**Rallye pédestre**, le tout premier ! Baskets aux pieds, feuille de route en main, une trentaine d'équipes ont arpenté les rues de Chevrier le dimanche 15 mai pour découvrir, ou redécouvrir, la commune au travers de questions, d'énigmes et d'activités ludiques. Des T-shirts mouillés, des méninges en ébullition, quelques brebis égarées... au final tout le monde aura passé une très bonne journée et appris plein de choses sur notre beau village. Au fait, qui se souvient de l'ancien nom de Chevrier ? (\*)



**Fête des Vergers** : quel bonheur de retrouver la fête des Vergers après deux années d'interruption ! La météo clémente en ce dimanche 2 octobre, le repas champêtre entièrement fait maison par nos deux papas cuisiniers et leurs commis, mais aussi des activités pour petits et grands ... autant d'ingrédients pour une journée réussie. En quelques chiffres, la fête des Vergers ce sont aussi :

- ◇ 60 bénévoles répartis sur 4 jours
- ◇ Plus de 400 repas vendus
- ◇ 130 kg de courges épluchées
- ◇ 225 litres de bière vendus
- ◇ 6 chapiteaux montés... et pour les tables et bancs on a arrêté de compter !

Merci au GAEC Fort l'Ecluse de nous faire confiance chaque année en nous confiant la gestion de la buvette et du repas !

\*réponse : Chivriacum

### Mais 2022 ce fut aussi :

\* La première boum pour fêter l'arrivée du printemps. Un succès tel, que les enfants attendent déjà celle de 2023 de pied ferme!

\* La buvette du marché, chaque premier mercredi du mois. Un beau moment de convivialité que l'on est bien triste de voir disparaître ! Mais de nouveaux rendez-vous festifs verront sans aucun doute le jour en 2023

...et plein d'autres événements qui ont tous la même finalité (outre le fait de passer un bon moment tous ensemble), celle de réunir le maximum de fonds pour financer les projets pédagogiques des enseignantes.

Ainsi, les enfants de CM1/CM2 ont pu partir pendant cinq jours en Haute-Saône en juin 2022 pour mettre sur pied un beau projet autour du cinéma : un film réalisé par eux de A à Z. Les autres classes n'étaient pas en reste puisque certains élèves ont pu visiter Lyon sous l'angle de l'art urbain alors que d'autres se sont rendus au Jardin des cinq sens à Yvoire.

Vous l'aurez compris, l'APE est plus que jamais mobilisée pour faire vivre l'école et le village et nous vous espérons toujours nombreux aux manifestations organisées pendant l'année.





## LES NEWS DU COMITE DES FETES

Adieu confinements, tests COVID, cas contacts... ! Retrouvons la convivialité et l'ambiance Chevriéroise !!!

Après le retour attendu du **tournoi de pétanque** dimanche 22 mai, après une soirée Italienne réussie à **la Gorillette** de Vulbens (vendredi 9 septembre) avec le concert des Deschenex, où vous avez été très nombreux malgré une météo mitigée, toute l'équipe du comité des fêtes est dans les starting-blocks pour vous proposer un programme réjouissant pour petits et grands pour cette fin d'année et le printemps prochain.

Début décembre, afin de se préparer pour les fêtes en famille, le comité a lancé une nouveauté festive et conviviale : **les Apéros de l'Avent** ! Pour chacun des vendredis précédant Noël, rendez-vous a été donné dès 19 h dans un lieu différent de la commune. Le concept est le suivant : l'association se charge du matériel (tentes, tables et éclairages) tandis qu'un groupe d'habitants du quartier organise l'accueil des participants. Au menu, vin chaud et du jus de pommes et chaque participant est invité à amener un petit quelque chose à manger et autres boissons.

Le dernier Apéro, **vendredi 23 décembre** sera le « bouquet final ». Il se déroulera devant la chapelle de Chevrier où le comité espère vous recevoir nombreux autour d'une soupe et des spécialités de Noël. A cette occasion, un mini concert gratuit sera donné, sous la direction d'Agnès Gaud, avec la participation des bénévoles qui ont gentiment répondu à l'appel du comité des fêtes pour composer une petite chorale de Noël.

Durant les rudes mois d'hiver après les fêtes, nous envisageons le dimanche 29 janvier un après-midi jeux de société à la salle communale histoire de se réchauffer autour de parties endiablées de bonne paye, dixit, ou de cartes (nous éviterons le strip-poker vu les températures hivernales !!!)

Pour les professionnels du jardinage de la commune (très nombreux), une **foire aux semis et plantons** sera organisée le samedi 18 mars 2023. Durant cette journée, Dominique ERNST, le fameux historien du bassin genevois, nous honorera de sa présence, et nous fera découvrir à travers une randonnée sur le Vuache les légendes et le passé historique de la région. Des associations viendront compléter les animations sur la journée

Retenez la date du 24 juin 2023, la première **fête de la St Jean** sera organisée par le comité des fêtes pour fêter l'arrivée de l'été. Que de surprises pour cette première édition !

Courant août/septembre, le traditionnel **tournoi de pétanque** sera organisé, cela vous laisse le temps de vous entraîner d'ici là....



Au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver nombreux  
Toute l'équipe du Comité des Fêtes

SAISON 2022-2023



# L'Agenda

VENDREDI 13 JANVIER - 20H30



**VALÉRIE DAMIDOT**  
S'EXPOSE

Quand Valérie Damidot décide de s'auto maroufler, ça déménage ! Tout y passe ! Son enfance à Argenteuil, ses débuts à la télé, la déco, les régimes, sa carrière de danseuse internationale...

TOUT PUBLIC | 1H15  
L'ETINCELLE - VULBENS 30€ - 35€

SAMEDI 28 JANVIER - 19H15



**DESTINATION ESPAGNE**  
SOIRÉE DU MONDE

Nous continuons notre voyage à travers le monde. Après Cuba, direction l'Espagne. Une soirée musicale avec « Cocktail Flamenco » et accompagné d'un superbe repas typique de l'Espagne.

TOUT PUBLIC  
L'ETINCELLE - VULBENS

VENDREDI 24 FÉVRIER - 20H30



**PLEASE STAND-UP**  
PLATEAU D'HUMORISTES

Elles sont, réjouissantes, sulf(he)ureuses, drôles, impertinentes, inspirantes... En plateau, c'est encore la meilleure façon de découvrir ces humoristes qui ont quelque-chose à dire !

TOUT PUBLIC - DÈS 12 ANS | 1H20  
L'ETINCELLE - VULBENS 22€ - 27€

JEUDI 9 MARS - 20H30



**TOUT EST DANS LA VOIX**  
MARIANNE JAMES

Pour se révéler en tant que chanteur, quoi de mieux que des cours de chants et qui de mieux, que LA spécialiste de la voix en France : Marianne James !

TOUT PUBLIC - DÈS 12 ANS | 1H30  
L'ETINCELLE - VULBENS 30€ - 35€

MERCREDI 15 MARS - 10H30



**S.M.S - SIESTE MUSICALE SURPRISE**  
CIE LES GÉANTES BLEUES

Un concert inédit conçu comme un voyage entre chansons traditionnelles, musique improvisée et paysages sonores. Un moment de détente à partager en famille.

DE 1 MOIS À 5 ANS | 25 MIN  
ESPACE A.FOL - VALLEIRY 7€ - 9€ - 11€

DU 17 AU 25 MARS



**VENISE SOUS LA NEIGE**  
LA THÉÂTRE DU COIN

Un dîner qui vole en éclats ! Entraînée par son compagnon avec lequel elle vient de se disputer, Patricia arrive furieuse à un dîner « entre amis » où elle ne connaît personne...

TOUT PUBLIC | 1H15  
L'ETINCELLE - VULBENS 11€ - 14€

[WWW.MJCVUACHE.COM](http://WWW.MJCVUACHE.COM) | 04.50.04.30.45



# Agenda

**2022**

**23 décembre :**

Concert de Noël à la Chapelle

**2023**

**13 janvier** : Vœux du Maire

**29 janvier** : Après-midi jeux

**25 février** : Soirée orientale

**18 mars** : Foire aux plantons

